
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL TENUE LE **MERCREDI 23 AVRIL 2025**, À 17 H 00, AU CENTRE DE SERVICES FINANCIERS DES POMPIERS, SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST À MONTRÉAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. RONALD MARTIN, PRÉSIDENT.

PRÉSENCES

Environ 80 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membre, administrateur ou employé de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ronald Martin, président du conseil d'administration, prend la parole au nom de ses collègues du conseil d'administration et c'est avec plaisir qu'il souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau municipal. Il confirme qu'il agira comme président d'assemblée.

À noter que conformément à notre règlement, cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 1^{er} avril 2025.

Voici les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Mathieu Girard, directeur général de la Caisse;
- Sabrina Kovacevic, conseillère principale en développement coopératif qui sera à l'animation de la soirée;

La présence de certains partenaires est également soulignée :

- Robert Castonguay, ancien directeur général de la Caisse
- Louis Desjardins, président de l'APRM
- Jean-Pierre Lauzon, président du Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal (301)
- Denis Dumont, président du regroupement des Cols Bleus de Montréal
- Jean Lapierre
- Patrick Dubois

1.1. Mot de bienvenue

Le conseil d'administration a choisi de vous offrir une formule d'assemblée en présentiel, ce qui implique que vous pourrez voter en direct sur certains sujets alors que d'autres

sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes et, pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Bien sûr, nous vous guiderons au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée. Le président, Ronald Martin, cède maintenant la parole à Sabrina pour l'animation.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Si vous désirez intervenir, nous vous invitons à avancer au micro et à attendre que le président vous accorde le droit de parole. Vous pourrez vous présenter et vous aurez jusqu'à 3 minutes pour votre intervention. Par souci d'équité, si un membre dépasse le temps alloué, nous mettrons fin à son intervention.

Enfin, que ce soit pour proposer, appuyer ou voter pour ou contre une proposition, nous le ferons à main levée.

Ajoutons que pour proposer, appuyer ou pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Faire partie du ou des groupes décrits dans nos statuts, soit être un employé municipal actif ou retraité;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis, membre de plein droit.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Mme Sabrina Kovacevic, précise que pour cette assemblée, nous devons nommer deux (2) scrutateurs. Nous recommandons :

- 1) Monsieur Ronald Martin, président
- 2) Monsieur Michel Crevier, administrateur

Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que l'on puisse vous communiquer

les différents résultats. Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuieur. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit, peut proposer ou appuyer une proposition.

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cette recommandation?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2025-001

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU d'adopter la recommandation de nommer M. Ronald Martin et M. Michel Crevier comme personnes scrutatrices.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Nous allons maintenant proposer l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels - Ristournes (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - Nomination des officiers pour la période d'élection
 - Rapport du comité de mise en candidature
 - Présentation des personnes candidates
 - Élection par acclamation
 - Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cet ordre du jour?
Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?
Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2025-002

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2024. Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation. Puisque vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Quelqu'un en fait-il la proposition?
Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?
Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2025-003

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Nous passons maintenant à la revue de notre année 2024. Avant tout, présentons les personnes qui composent notre conseil d'administration. Merci à chacun d'entre eux pour leur implication au conseil d'administration de notre Caisse.

Conseil exécutif

Ronald Martin, président
France Gauthier, Première vice-présidente
Serge Sochodolsky, Vice-président
Éric Limoges, secrétaire

Représentants pompiers

Jean-François Allard
Simon Lalanne Camirand
Maxime Cods
Michel Crevier
Alex Desjardins
Marc-André Gosselin
Richard Prud'homme
Félix Baribeau, administrateur stagiaire pompier

Représentants cols bleus

Michel Jeannotte

Jean-Denis Séguin

Maxime Dufresne-Gagnon, administrateur stagiaire col bleu

Représentantes cols blancs

Marie-Michelle Fréchette

Lyne Lachapelle

Dans une année ponctuée par l'inflation et l'incertitude économique à plusieurs niveaux, on était présents pour répondre aux besoins et aux attentes de nos membres et de nos clients. On a notamment beaucoup parlé d'éducation et d'autonomie financière. Le président explique pourquoi ces termes sont au cœur de notre mission.

Depuis que notre caisse de groupes existe, notre mission est d'accompagner les employés municipaux afin qu'ils puissent gérer leurs finances personnelles de manière durable.

Quand on parle d'autonomie financière, c'est qu'on veut contribuer à ce que chacun prenne en charge ses finances en adoptant des habitudes financières durables qui correspondent à ses besoins et défis. L'avantage qu'on a à la Caisse c'est de connaître les besoins financiers des employés municipaux, des pompiers, des cols bleus, des cols blancs.

Le fait que les membres de notre équipe maîtrisent bien les régimes de retraite et les avantages sociaux, ça nous permet d'aller plus loin dans notre accompagnement. On peut faire de l'éducation financière, donc partager nos connaissances, tout en vous aidant à augmenter votre autonomie financière, soit de faire une gestion durable de vos finances.

Sabrina, remercie le président pour ces explications, et rappelle que dans des temps qui peuvent s'avérer économiquement difficiles, on veut aider nos membres à bien gérer leurs finances personnelles, mais aussi à comprendre comment bien le faire. Depuis environ deux ans, nous avons été actifs et créatifs pour vous soutenir dans votre autonomie financière.

Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils de nos outils en ligne et de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions.

Vous soutenir dans votre autonomie financière

Nous avons récemment fait un sondage auprès des employés municipaux, principalement auprès des cols bleus et des cols blancs de la Ville de Montréal. On voulait les entendre sur leurs besoins ainsi que sur les meilleures manières de les accompagner financièrement.

Nous avons eu près de 1 000 répondants. C'est important pour nous de vous partager certains résultats que nous avons récoltés. Ces résultats appuient une réalité bien présente au Québec, soit le fait que la littératie financière des Québécois et Québécoises peut être améliorée.

Par exemple, on peut voir que 47 % de nos répondants mentionnent qu'ils connaissent peu leur régime de retraite et leurs protections, donc leurs assurances collectives. 28 % mentionnent également leur désir d'en apprendre davantage à cet effet.

Ces données nous parlent énormément parce qu'il s'agit de deux connaissances clés qui permettent de prendre des décisions financières éclairées. De se protéger adéquatement et de préparer notre retraite en connaissance de cause.

Le président ajoute que la Caisse travaille déjà fort en ce sens. Notre caisse accompagne les employés vers la retraite depuis de nombreuses années. Avant même que Desjardins place récemment l'éducation financière au cœur de ses priorités. On le verra plus loin lorsqu'on parlera d'engagement dans le milieu, mais en 2024, on a offert 39 ateliers de préparation à la retraite. C'est plus de 900 personnes qu'on a accompagnées dans cette étape de leur vie. On connaît bien leur régime de retraite et leurs protections, donc on peut prendre le temps de leur expliquer et de les conseiller en complémentarité avec cette connaissance.

Sabrina continue en informant que nous avons aussi sondé les employés municipaux sur l'accompagnement dont ils bénéficient lorsqu'ils doivent prendre des décisions financières. C'est 55 % de nos répondants qui ont mentionné qu'ils n'étaient pas accompagnés par un conseiller ou une conseillère.

Ce pourcentage est énorme. Un accompagnement financier au bon moment peut nous aider à faire des choix éclairés, ne serait-ce que pour démystifier certains produits ou régimes d'épargne. Ça peut vraiment tout changer. On le sait, l'accès à la propriété est difficile. La rareté des logements avec les hausses de loyer peut avoir leur lot d'impact dans un ménage.

Le président confirme qu'en 2024, pour bien accompagner nos membres, nous avons effectué un travail fabuleux à deux égards :

- On s'assure de rester en étroite proximité avec eux. On veut être là dans les événements des organismes municipaux et de nos associations partenaires. Chaque employé municipal qu'on rencontre est une occasion de le sensibiliser à l'importance d'être accompagné. Notre équipe Jeunesse effectue un travail remarquable sur le terrain dans les écoles des étudiants en sécurité incendie.
- On travaille fort en éducation financière. On met des programmes structurés en place avec nos partenaires, on crée des conférences sur mesure et on veut aider nos membres dans les moments qui comptent. Nous avons fait de beaux partenariats en 2024 et en début d'année 2025 à cet effet. Des partenariats qui nous permettent de jaser de finances avec les employés municipaux dans une approche simple, performante, humaine et moderne.

2024 fut également marqué par un changement à la direction générale de la Caisse, soit par le départ à la retraite de M. Robert Castonguay. Un court hommage lui est fait afin de souligner son apport considérable pour ses 16 années au sein de la Caisse.

Mathieu Girard, le directeur général actuel, remercie Robert pour ses réalisations et surtout, pour avoir agi en titre de leader et de mentor. Notre caisse rayonne dorénavant partout en province et se démarque par son innovation et sa pertinence dans le milieu comme en témoignent les résultats éloquentes que nous verrons dans quelques secondes. De belles années se présenteront devant nous et notre succès à venir est le fruit de son travail des dernières années. Notre croissance fulgurante en témoigne. De 2008 à 2024, nos membres sont passés de 16 000 à 18 954 membres répartis partout au Québec. Mais surtout notre volume d'affaires est passé de 800M\$ à 2,66G\$. Merci Robert !

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président fait le bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques :

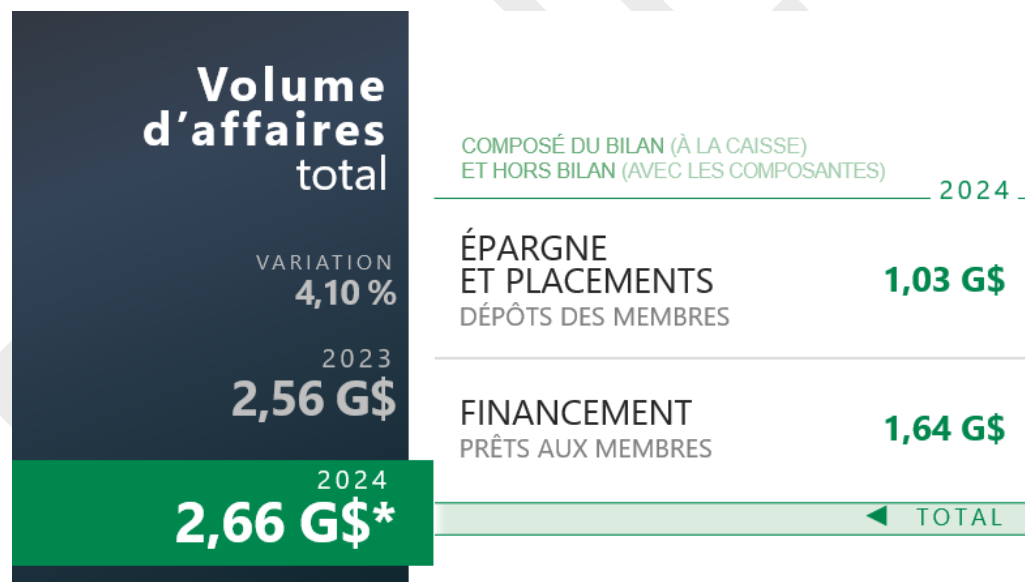
- 1) Conflit d'intérêts
 - Aucune situation
- 2) Conformité des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées
 - Aucune dérogation
- 3) Contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le code
 - Aucun contrat conclu

3.3. Rapport financier

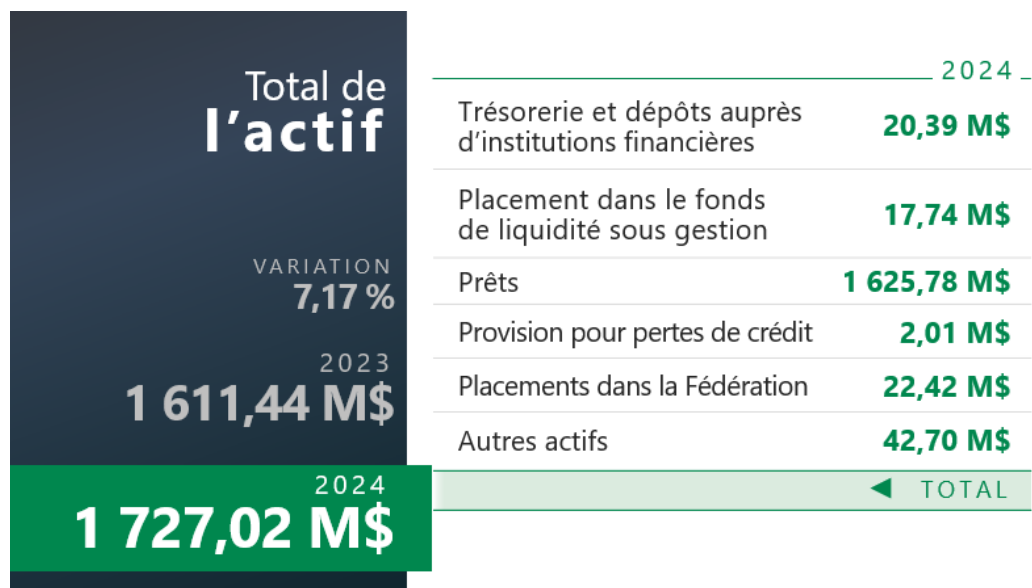
Mathieu Girard, directeur général, fait part des résultats de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024. Encore une fois cette année, notre croissance fut à l'avant-plan puisque notre volume d'affaires, soit l'ensemble des investissements et financements de nos membres, tant au particulier qu'à l'entreprise, totalise maintenant plus de 2,66 milliards de dollars.

Et à cela, on doit ajouter 108 millions, qui provient des régimes collectifs que nous avons mis en place partout au Québec, dont notamment celui de l'APM. Ce qui fait en sorte que notre volume d'affaires est à 2,76G\$.

Cette croissance s'explique notamment par le travail de toute notre équipe. On peut penser à notre équipe de développement des affaires, qui travaille en proximité avec nos différents partenaires municipaux et syndicaux, et ce, partout en province, mais également celle en développement de marché, qui jour après jour accompagne nos membres dans leurs projets et s'assure d'avoir une approche proactive et à valeur ajoutée. Car il n'y a pas de secret, c'est notre présence qui justifie notre performance.



* Manque 108 millions (total de nos Épargnes collectives) = hausse de la variation à 7,7%



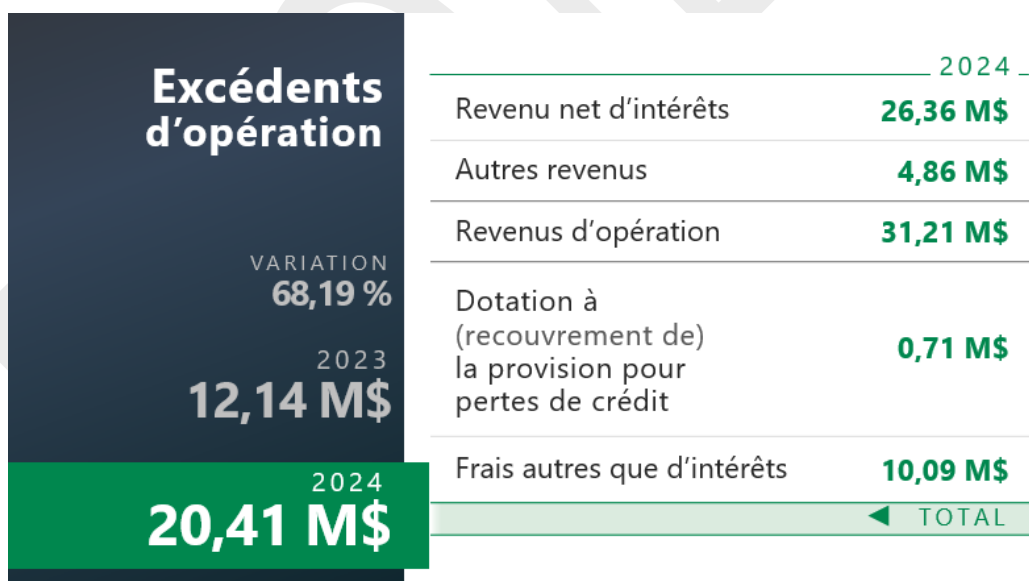
Si aborde le bilan de notre Caisse, la croissance de l'actif est également en nette progression à 7,17 %. Pour s'établir à 1,7G\$. Notre actif, ce sont notamment les financements que nous octroyons à nos membres, particuliers et entreprises, moins les provisions pour pertes de crédit qui, si elles ne sont pas réalisées, reviendront dans nos coffres.



Le passif, pour sa part, ce sont les épargnes de nos membres et nos emprunts auprès de la Fédération. Comme nous sommes en pleine ascension, il est normal que nos emprunts augmentent afin de soutenir notre croissance et les prêts de nos membres. Conséquemment, notre passif est de 1,65 milliard au 31 décembre 2024 pour une croissance de 7,56 %.



Finalement, concernant le bilan de la Caisse, l'avoir s'est maintenu en 2024 comme nous pouvons le constater, ce qui fait que notre réserve se porte très bien et nous assure une solidité financière pour les années à venir.



Concernant nos excédents d'opérations, c'est-à-dire sur ce qu'on contrôle comme gestion, votre Caisse a connu un bond spectaculaire en 2024, avec une variation positive de 68,19. Ce résultat s'explique notamment par une forte hausse de nos revenus nets d'intérêts, qui correspond à la différence des intérêts reçus sur nos financements et des intérêts à payer pour les épargnes de nos membres.

Deux éléments sont à considérer en 2024, le premier est l'augmentation de notre portefeuille de prêt, qui provient de notre développement des affaires et de la confiance

que nos membres nous portent. Le deuxième, l'augmentation des taux d'intérêt au cours de l'année. À ces revenus, s'ajoutent ceux provenant de nos autres produits et services, tels que les assurances, les fonds de placement, La Personnelle, etc.

Finalement, afin de bien gérer nos frais d'opérations, nous avons réduit de manière significative nos espaces physiques, notamment en louant le 2^e étage à nos partenaires du Service Signature et du Centre Desjardins aux entreprises, tous les deux, dédiés aux Caisses de groupe. Résultat, nos excédents d'opérations ont atteint 20,41M\$ en 2024. Et c'est cet excédent que nous devons souligner afin de démontrer la force de notre coopérative.

Excédents nets (déficit) de l'exercice après ristournes aux membres VARIATION 87,06 % 2023 (6,24) M\$ 2024 (0,81) M\$	Excédents d'opération	20,41 M\$
	Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	(8,29) M\$
	Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(12,95) M\$
	Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,33) M\$
	Excédents (déficit) avant impôts et ristournes aux membres	(1,16) M\$
	Impôts (recouvrement) sur les excédents	(1,78) M\$
	Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	0,62 M\$
	Ristournes aux membres	1,92 M\$
	Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(0,50) M\$
	◀ TOTAL	

En ce qui concerne le déficit net, ce dernier contient des éléments dont nous n'avons peu le contrôle, comme les pertes liées à la juste valeur des instruments financiers dérivés. Il s'agit d'opération financière qui vient bénéficier à l'ensemble du Mouvement mais qui peut affecter le résultat de la Caisse.

On y retrouve également la cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents, qui sont le montant que nous versons à la Fédération afin de profiter de plusieurs services, comme les T.I., l'informatique, la sécurité, etc. À la fin de l'exercice, incluant la ristourne aux membres et notre fonds d'aide aux développements du milieu, notre déficit en 2024 est de 810 000 \$.

La majeure partie de notre déficit s'explique par les pertes liées à la juste valeur des instruments financiers dérivés qui a atteint plus de 8M\$ en 2024. Comme nous n'avons pas de contrôle sur cet élément, cette partie fluctuera année après année, dans un sens comme dans l'autre. Ceci dit, nos résultats en 2024 sont excellents, avec des excédents de plus de 20 millions.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

En 2024, nous avons remis plus de 375 000 \$ pour les projets, les événements et les activités qui tiennent à cœur aux employés municipaux, soit 333 934 \$ via notre fonds d'aide au développement du milieu, donc notre ristourne collective et 41 559 \$ en dons et commandites.

Sachez que chaque projet qui est déposé à la Caisse est analysé par un comité composé d'administrateurs qui s'assure que nos décisions soient prises en cohérence avec notre plan d'engagement et de proximité. Ce plan a été constitué à la suite de consultations auprès de nos membres et partenaires. Avec nos administrateurs, nous avons défini des priorités d'investissement qui ont pour but que nos actions soient cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires du milieu municipal.

Pour en apprendre davantage sur nos priorités et pour voir quelques-unes de nos réalisations, nous avons une capsule vidéo à vous présenter.

Lancement de la capsule vidéo



Retenir trois choses de notre engagement dans le milieu :

- Encourager les événements, les occasions d'échange et de réseautage vous permettant de favoriser le bien-être de la main-d'œuvre et la réponse à des enjeux communs du milieu.
- Rester informés à propos des enjeux et de votre réalité afin que nos services et que notre engagement soit toujours aligné à vos besoins.
- Veiller à l'éducation financière des employés municipaux en les sensibilisant dans les moments qui comptent.

Le directeur général partage une de nos très grandes fiertés cette année, soit d'avoir mis de l'avant l'éducation financière auprès de nos membres, et ce, à toutes les étapes de leur vie professionnelle.

L'objectif est simple, réduire au maximum le stress financier de nos membres, afin qu'ils puissent réaliser leur projet et s'accomplir au quotidien. Car, selon une étude du gouvernement canadien, le stress, lié aux conditions financières peut non seulement nuire à la performance au travail, mais surtout créer des problèmes significatifs sur la santé, comme la dépression, l'insomnie et les problèmes cardiaques.

Aussi, parallèlement à ces formations, nous avons développé, en 2024, un parcours spécifique que tous nos employés doivent suivre, vétérans comme recrues et ce, année après année, afin de maîtriser tout ce qui touche à votre réalité dans le milieu municipal, comme les avantages sociaux, les régimes de retraite ainsi que la vie associative et syndicale.

Ce parcours, auquel plusieurs partenaires ont participé, a culminé avec un atelier d'une journée complète en novembre dernier où nous avons eu le plaisir d'échanger avec certains de nos administrateurs sur différents éléments qui façonnent le monde municipal, on a qu'à penser à l'histoire de nos groupes, pompiers, cols bleus, cols blancs.

Ce parcours, c'est un engagement de notre part à demeurer en proximité avec vous afin de vous donner les meilleurs conseils financiers qui soient. C'est dans notre ADN. Notre équipe, c'est plus de 50 employés engagés et mobilisés envers la mission de la Caisse du réseau municipal et surtout, qui ont à cœur de faire une différence positive dans la vie des membres. Nos excellents résultats sont le fruit de leurs efforts et de leur travail.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

5. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Lancement de la capsule vidéo

Le directeur général, Mathieu Girard, présente le scénario de répartition des excédents annuels en vue de la votation. Ce scénario est recommandé par votre conseil d'administration et c'est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de

nos membres et de notre communauté. Il est totalement conforme aux encadrements applicables.

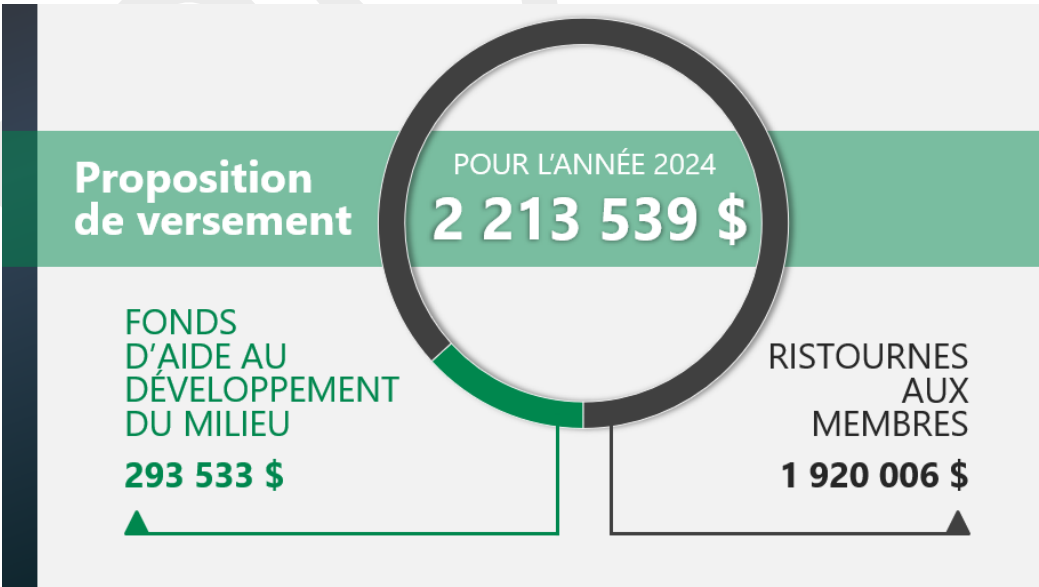
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		619
Virements réglementaires et autres ajustements		6 350
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	5 457	
• Autres éléments du résultat	645	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	248	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		6 969
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 720)
• Ristourne	(1 921)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	495	
• Affectation au FADM	(294)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(5 249)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

De notre d'excédents à répartir, nous proposons 1,9M\$ en ristourne membres et 294 000 \$ au Fonds d'Aide au Développement du milieu. Le restant sera affecté à notre réserve générale.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		184
Épargne et placements	0,58 \$	231
Fonds		57
Prêts et marges de crédit		893
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	223
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	115
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	194
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	24
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 920

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2025-004

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU d'accepter la recommandation de partage des excédents tel que présenté.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations de ce soir.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que président du conseil d'administration, tel que le prévoit notre règlement, Ronald Martin agira comme président d'élection. Alors que Éric Limoges, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre,

l'âge et la diversité ethnoculturelle. Préciser si le profil collectif cible inclut également des cibles de représentativité géographique ou socio-économique.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025		
COMPÉTENCES ▪ Gestion financière ▪ Comptabilité	REPRÉSENTATIVITÉ GENRES ▪ Femmes ▪ Personnes non binaires GROUPES D'ÂGE ▪ 18-34 ans ▪ 35-49 ans	SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ▪ Personne représentant le milieu municipal ▪ Personne issue de la diversité

Nous avons lancé l'appel de candidatures le 21 janvier 2025 et la date limite pour soumettre les candidatures était le 10 février 15h. Pour la présente élection, 5 postes sont à combler et nous avons reçu 6 candidatures.

Groupe A : 4 postes d'administrateurs pompiers actifs ou retraités / 5 candidatures

Groupe C : 1 poste d'administrateur col bleu actif ou retraité / 1 candidature

Un tableau synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible, sera rendu disponible sur le site Internet de la Caisse.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Chacune des personnes candidates a été invitée à préparer une courte présentation orale d'un maximum de 2 minutes. Par ordre alphabétique de nom de famille et par groupe, les candidats se présentent à l'avant afin d'expliquer les raisons qui motivent leur désir de devenir membre du conseil d'administration de notre caisse.

Groupe A, pompier actif ou retraité :

- 1) Jean-François Allard
- 2) Francis David, *absent*
- 3) Michel Guay
- 4) Simon Lalanne Camirand
- 5) Richard Prud'homme

Groupe C, col bleu actif ou retraité : Jean-Denis Séguin

5.2.4. Élection par acclamation

Pour le Groupe C, nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler. Nous pouvons donc dès maintenant déclarer que Jean-Denis Séguin est réélu en tant que membres du conseil d'administration.

Toutes nos félicitations Jean-Denis.

5.2.5. Élection par votation (vote en différé)

Pour le Groupe A, comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, soit jusqu'au 27 avril à 23 h 59, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes et l'élection des membres du conseil d'administration pour le groupe A.

Pour le partage des excédents annuels et les ristournes, tous nos membres de plein droit auront accès au vote via leur AccèsD.

Pour être habiletés à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Rendez-vous sur l'application mobile ou sur le site web AccèsD et repérez le bouton *Mon Vote*. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.

Sachez que nous utilisons AccèsD puisque cette plate-forme nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, AccèsD nous permet de nous assurer que chaque membre pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif « un membre, un vote ».

Puisque les personnes candidates à un poste au conseil d'administration doivent être élues uniquement par les membres des groupes qu'elles représentent, seuls les membres faisant partie du groupe A – pompiers actifs ou retraités pourront voter pour l'élection des administrateurs. Tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Web de la Caisse (la procédure et le document présentant les personnes candidates).

Les membres pompiers sont invités à s'authentifier au préalable pour voter. Pour ce faire, ils doivent fournir leur nom complet et leur adresse civique par courriel avant le dimanche 27 avril à 15 h au CaisseReseauMunicipal@desjardins.com. Ils obtiendront un code unique permettant d'accéder au système de votation afin de voter pour l'élection des administrateurs après la diffusion de l'assemblée.

Dans un délai de 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, sachez que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Le président, au nom de ses collègues du conseil d'administration, vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse du Réseau municipal.

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée. Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

Félicitations encore une fois à Jean-Denis Séguin pour sa réélection. Bonne chance à ceux et celles qui sont en élection à compter de maintenant. Bonne fin de soirée, et bon vote.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

- 93,56 % des membres ont voté en faveur de la recommandation
- La proposition est adoptée

Élections des candidats élus pour le groupe A (pompiers actifs ou retraités)

- Jean-François Allard
- Michel Guay
- Simon Lalanne-Camirand
- Richard Prud'homme

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse au desjardins.com et disponible auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée en date du 29 avril 2025 à 12 h 11.

Signé à Montréal,


Ronald Martin
Président du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal


Éric Limoges
Secrétaire du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal